

CAFOC de l'académie de Versailles

MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT DE L'APPRENTISSAGE POUR ENTRER DANS VOS FONCTIONS DE MANIÈRE EFFICACE

CAFOC de l'académie de Versailles – 19 Avenue du Centre, 78280 GUYANCOURT ou en intra sur site entreprise ou organisation.

OBJECTIFS

Être capable d'/de :

- Comprendre la réforme 2018 et ses implications.
- Identifier les acteurs, employeurs, formations et publics éligibles.
- Identifier les financements.
- Connaître les différentes aides : employeurs, apprentis, apprentis en situation de handicap.
- Comprendre les enjeux et limites du modèle.
- Comprendre la réforme du financement de juin 2025.
- Comprendre le plan de lutte contre la fraude en formation professionnelle et ses déclinaisons.

CONTENU

2 séances de 3 heures

1. Le cadre législatif de l'apprentissage depuis 2018 : notions clefs

- Rappel grands principes loi 2018, modalités d'entrée en apprentissage, notion de guichet ouvert, impacts sur le développement de l'apprentissage, typologie des publics.
- Les acteurs du financement, rôles et interactions : France compétences, OPCO, Entreprises, CNFPT, ANFH, branches. Évolutions récentes.
- Les types d'employeurs. Les niveaux de financements selon le type d'employeur. Les aides et modalités de versement. Les prises en charge dérogatoires. Le calendrier de recensement pour le financement public. (Actualisés en fonction des évolutions législatives).
- Les aides financières aux apprentis (ARA, aides au permis, handicap, 1er équipement, hébergement, restauration...).

Quizz d'évaluation.

2. Réforme du financement de l'apprentissage 2025

- Modalités de facturation intégrant les nouvelles règles 2025.
- Compréhension des modalités de calcul de la prise en charge journalière : Fixations des NPEC, prises en charge OPCO.
- Participation de l'employeur : déclinaison, modalités de calcul, cas d'usage.

Mise en pratique en demi groupe à partir de situations types.

3. Plan de lutte contre la fraude en formation professionnelle 2025 et ses déclinaisons

- Champs d'application et impacts sur les pratiques des organismes.
- Aspects réglementaires des formations : les obligations.
- Pédagogie de l'apprentissage : les obligations.
- Apprentis en situation d'illettrisme : outils et acteurs de l'accompagnement.
- Système d'information partagé.

Quizz d'évaluation

TAUX DE RÉUSSITE

Nouvelle formation 2025.

PUBLICS

- Professionnel de la formation

DURÉE

De 6 h

DATES

Formation sur demande
(Nous contacter)

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis

Avoir une fonction dans le domaine de la formation.

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en pratique

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Gestion de formation en apprentissage.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Entrer dans des fonctions liées à l'apprentissage nécessite aujourd'hui une compréhension fine d'un environnement en constante évolution. Cette formation, animée par une **formatrice active depuis 25 ans dans la formation professionnelle ayant dirigé un CFA**, offre aux participants une vision claire, structurée et immédiatement opérationnelle du cadre législatif, réglementaire et financier de l'apprentissage.

Son approche allie expertise stratégique et pédagogie active. Chaque séquence descendante (réforme 2018, acteurs et financements, aides, évolutions récentes) est rapidement mise en perspective par des quiz, des analyses de cas ou des exercices collaboratifs. Cette alternance permet d'ancrer les connaissances tout en développant la capacité à les appliquer dans un contexte professionnel concret.

La formation ne se limite pas aux bases réglementaires : elle intègre les enjeux actuels et à venir, comme la **réforme du financement de 2025**, qui modifie en profondeur les modalités de facturation et de calcul de la prise en charge, ainsi que le **plan de lutte contre la fraude**, dont les impacts touchent directement les pratiques des CFA et organismes de formation. Ces éléments prospectifs donnent aux participants une longueur d'avance pour anticiper, sécuriser et adapter leurs démarches.

L'accent est également mis sur les **outils pratiques d'accompagnement**, essentiels dans les situations spécifiques (apprentis en situation de handicap, en difficulté sociale ou en situation d'illettrisme). La formatrice apporte des solutions concrètes, issues de son expérience terrain, pour mobiliser les acteurs et dispositifs adaptés.

En résumé, cette formation se distingue par :

- **Une expertise de terrain,**
- **Une pédagogie interactive**, favorisant la participation active, les échanges et l'appropriation des outils,
- **Un ancrage dans l'actualité et les réformes à venir**, garantissant une compréhension actualisée et stratégique de l'apprentissage.

La véritable plus-value de cette formation est d'offrir aux professionnels une maîtrise solide et directement exploitable de l'environnement de l'apprentissage, afin d'entrer dans leurs fonctions efficacement et avec confiance.

COÛT

1 400€ par groupe

FINANCEMENT

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Ingénierie, formation, pédagogie
- RH, management

CONTACT

Françoise MAILLET

Téléphone : 01 30 83 47 01

Email : formation.cafoc@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christelle DANY

christelle.dany@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

